



# LE JOURNAL

INFORMATIONS MUNICIPALES EBERSHEIM

## EBERSHEIM AU FIL DES SAISONS



IMPRIME PAR L'AS DE L'IMPRESSION - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Mairie d'Ebersheim - 1, Place de la Mairie - 67600 Ebersheim

Tél. : 03 88 85 72 11 - Fax : 03 88 85 79 00 - E-mail : [mairie@ebersheim.fr](mailto:mairie@ebersheim.fr)



## EDITO

Habitantes, Habitants d'EBERSHEIM

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite encore une très bonne année 2021, surtout la santé par les temps qui courent.

En ces moments pas toujours simples, restons positifs et gardons confiance en l'avenir. Ne pas oublier notre famille, nos amis, l'association dans laquelle nous sommes peut-être.

Toutes ces personnes ont besoin de nous, rien de pire que la solitude et l'oubli.

Les beaux jours arrivent. Gageons que nous puissions retrouver un peu plus de liberté. La municipalité ainsi que les élus restent à votre écoute tout au long de l'année et le journal est un lien qui en fait partie, avec nouvelle formule et d'autres évolutions encore à venir.

Passez encore une agréable année 2021 et courage à tous

*Cédric DOCHTER*  
*Adjoint au maire*

## Sommaire :

Vie communale	3
Actualités diverses	16
La parole aux Associations	21
La parole aux Entreprises	29
Espace détente	34
Etat civil	39

Directeur de publication :  
Michel WIRA

Coordination de la rédaction :  
Audrey SCHANDENE

Mise en page :  
Julie FISCHBACH

Impression :  
As de l'Impression



## DISTRIBUTION DE MASQUES AUX ÉCOLIERS

A compter du lundi 8 février 2021, les élèves scolarisés à l'école élémentaire ne sont plus autorisés à porter des masques en tissu "faits maison". Seul un masque "grand public" de catégorie 1 est autorisé et doit être fourni par les parents.

Pour accompagner au mieux les familles, la municipalité a décidé d'offrir à chaque élève de l'école élémentaire d'Ebersheim un lot de 8 masques en tissu, lavables (100 lavages par masque), répondant à la norme imposée.

La distribution a été effectuée par l'équipe enseignante au sein de chaque classe



## PERSONNEL COMMUNAL

**Service technique**

Depuis le 18 janvier 2021, Michal DERRIEN a rejoint l'équipe du service technique de la commune.

Après une carrière de militaire Michaël a travaillé en tant que paysagiste. Il découvre aujourd'hui le métier d'agent technique au sein d'une commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune

**Service administratif**

Mardi 26 février à l'issue du conseil municipal, l'ensemble des élus a souhaité mettre à l'honneur Olivier HOERDT, notre directeur général des Services jusqu'au 19 février 2021.

Après 6 années passées à Ebersheim, il a rejoint le 1<sup>er</sup> mars la commune de Barr pour de nouveaux projets professionnels.

Arrivé à Ebersheim, à la fin de ses études, il a fait preuve d'un grand professionnalisme au service de notre commune. Il peut être fier des projets réalisés. En effet, grâce à lui de nombreux projets ont pu aboutir, et non des moindres (mention spéciale à l'extension de l'école élémentaire), et beaucoup d'autres sont lancés et sur de bons rails !

Nous lui souhaitons une belle nouvelle aventure au sein de la commune de Barr.



**LES FINANCES DE LA COMMUNES : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET BUDGET 2021**

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Ainsi, après la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : FONCTIONNEMENT**

**Recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement s'inscrivent **en baisse de 3,6%** (52 K€) par rapport à 2019 contre une hausse de 2,5% en 2019 par rapport à l'année précédente. Principales évolutions :

Chapitre 13 : baisse liée à un emploi aidé non renouvelé fin 2019

Chapitre 70 : baisse due à la crise sanitaire (location salle polyvalente notamment) et à la vente exceptionnelle de bois en 2019.

Les recettes fiscales (chapitres 73) et les dotations (chapitre 74) progressent légèrement (de l'ordre de 1%)

Chapitres	Recettes de fonctionnement	2018	2019	2020
13	Atténuation de charges	18 566,25 €	24 587,26 €	5.367,10 €
70	Produits des services, ventes	38 098,20 €	52 498,58 €	11.143,31 €
73	Impôts et taxes	853 680,78 €	858 071,41 €	866.264,63 €
74	Dotations, subventions et participations	467 655,09 €	479 918,17 €	485.658,49 €
75	Autres produits de gestion courante	17 489,08 €	15 857,04 €	13.102,59 €
76	Produits financiers	40,96 €	38,96 €	8,36 €
77	Produits exceptionnels	12 323,22 €	11 756,37 €	9.162,91 €
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 407 853,68 €</b>	<b>1 442 727,79 €</b>	<b>1.390.707,39 €</b>

**Dépenses de fonctionnement**

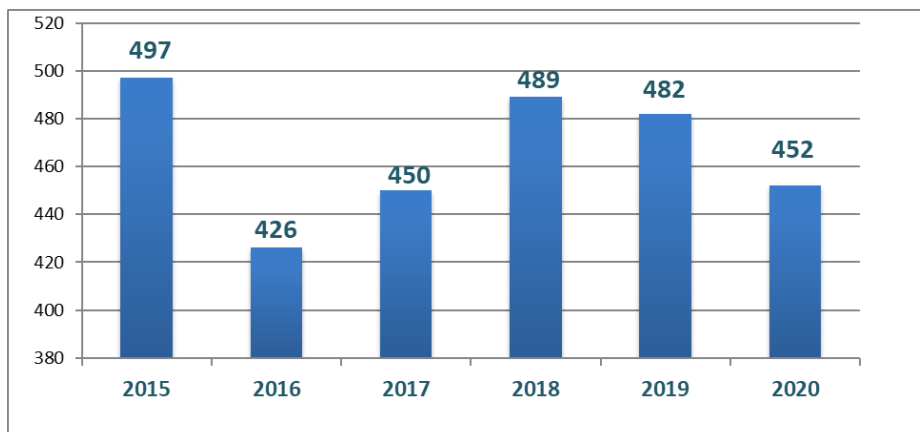
Les dépenses sont en **baisse de 2,1%** (20 K€) après une progression de 4,4% en 2019. Principales évolutions :

Chapitre 11 Charges à caractère général : hausse des produits d'entretien (crise sanitaire) et de la prestation de nettoyage de l'école (prestataire externe), baisse sensible de l'entretien de la voirie

chapitre 12 charges de personnel : en baisse, un emploi aidé étant remplacé par une prestation externe

Chapitre 66 Charges financières : en baisse, notre endettement étant en diminution

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	2018	2019	2020
11	Charges à caractère général	249 003,66 €	289 245,28 €	289.919,77 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	418 799,76 €	422 614,62 €	408.088,64 €
14	Atténuation de produits	149 110,00 €	150 343,00 €	150.140,00 €
65	Autres charges de gestion courante	84 666,35 €	79 690,57 €	76.307,15 €
66	Charges financières	16 598,08 €	16 595,00 €	13.699,91 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	125,60 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>918 177,85 €</b>	<b>958 488,47 €</b>	<b>938.281,07 €</b>

**Evolution du résultat de fonctionnement****Résultat de fonctionnement 2020 : 452 426,32 €****Ci-dessous l'évolution de résultat de fonctionnement sur les dernières années (en K€)****COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : INVESTISSEMENT****Les recettes d'investissement**

**Chapitre 10** : ce chapitre englobe le fonds de compensation TVA de 223 K€ (compensation TVA sur les investissements réalisés en 2019) la Taxe d'aménagement de 19 k€ et l'Excédent de fonctionnement capitalisé de 500 k€

**Chapitre 13** : nous avons perçu le solde des subventions concernant la rénovation de l'école de 137 K€ et une subvention de la communauté de communes relative aux travaux de la bibliothèque (15 K€)

Chapitres	Recettes d'investissement	2018	2019	2020
<b>10</b>	<b>Dotation, fonds et réserves</b>	552 859,58 €	839 666,75 €	743 362,30 €
<b>13</b>	Subventions d'investissement	161 044,00 €	417 593,62 €	137.223,38 €
<b>16</b>	Emprunt	1 200 000,00 €	0 €	0 €
<b>23</b>	Immobilisations	0 €	7 200 €	0 €
<b>4582</b>	Opérations pour tiers	0 €	0 €	0 €
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 913 903,58 €</b>	<b>1 264 460,37 €</b>	<b>880.585,68 €</b>
	Recettes d'ordre	226 206,29 €	40 603,13 €	6 600,00 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 140 109,87 €</b>	<b>1 305 063,50 €</b>	<b>887.185,68 €</b>

**Les dépenses d'investissement**

Chapitres	Dépenses d'investissement	2018	2019	2020
<b>10</b>	Dotation fonds et réserves	0 €	0 €	0 €
<b>16</b>	Emprunts	121 516,38 €	148 395,54 €	150.350,63 €
<b>20</b>	Etudes (immo. incorporelles)	6 810,00 €	24 847,93 €	31 022,44 €
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	113 396,96 €	363 499,15 €	251 091,77 €
<b>23</b>	Immobilisations en cours	1 390 372,27 €	1 115 266,88 €	47 234,11 €
<b>4581</b>	Opérations tiers	0 €	0 €	0 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 632 095,61 €</b>	<b>1 652 009,50 €</b>	<b>479.698,95 €</b>
<b>42</b>	Opérations d'ordre	226 206,29 €	38 667,72 €	6 600,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 858 301,90 €</b>	<b>1 690 677,22 €</b>	<b>486.298,95 €</b>



**Chapitre 20** : Etudes relatives à la modification du PLU, à l'aménagement de parking et au projet de l'Eglise

**Chapitre 21** : Aménagement du parking de la mairie, du presbytère et de l'église, remplacement de mobilier à l'aire de jeux, travaux à la bibliothèque et à la micro-crèche installation d'une vitrine d'affichage à l'école, travaux routiers rue des berges, installation d'un feu tricolore, pose de réseaux rue des bleuets, achat de matériel technique et de bureau, achat d'un lave verre à la salle polyvalente, remplacement de la chaudière à la grange dimière

**Chapitre 23** : décomptes définitifs des travaux de rénovation et extension de l'école élémentaire

**Chapitre 16** Emprunts : remboursement du capital de la dette

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT

Après remboursement annuel des emprunts, l'épargne nette, bien qu'en baisse, représente près de deux tiers de l'épargne brute.

EPARGNES	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles Fonctionnement	1 398 308,85 €	1 407 853,68 €	1 442 727,79 €	1 390 707,39 €
Dépenses réelles Fonctionnement	947 986,28 €	918 177,85 €	958 488,47 €	938 281,07 €
<b>Epargne brute</b>	<b>450 322,57 €</b>	<b>489 675,83 €</b>	<b>484 239,32 €</b>	<b>452 426,32 €</b>
Remboursement du capital Emprunts	44 710,19 €	121 516,38 €	148 395,54 €	150 350,63 €
<b>Epargne nette</b>	<b>405 612,38 €</b>	<b>368 159,45 €</b>	<b>335 843,78 €</b>	<b>302 075,69 €</b>

### EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

**Emprunts en cours au 31/12/2020 : 1 004 365,43 € soit 440 € par habitant**

Le tableau ci-après présente l'évolution de la dette sur la base des emprunts en cours

Années	Intérêts	Remboursement capital	Capital restant fin d'année
2019	16 595,00 €	148 395,54 €	1 154 716,06 €
2020	13 699,91 €	150 350,63 €	1 004 365,43 €
2021	10 725,86 €	152 384,68 €	851 980,75 €
2022	7 805,77 €	126 980,75 €	725 000,00 €
2023	6 462,50 €	100 000,00 €	625 000,00 €

Malgré la contractualisation d'un emprunt important en 2018 (travaux de l'école), l'endettement par habitant reste maîtrisé et notre ratio de désendettement (Crédits en cours/Epargne brute) est inférieur à 3 ans.

### RESULTATS D'EXECUTION 2020

CA 2020	Résultat clôture 2019	Part affectée Investissement	Résultat Exercice 2020	Résultat clôture 2020
Investissement	367 325,60 €		400 886,73 €	768 212,33 €
Fonctionnement	578 555,34 €	-500 000 €	452 426,32 €	530 981,66 €
<b>TOTAL</b>	<b>945 880,94 €</b>	<b>-500 000 €</b>	<b>853 313,05 €</b>	<b>1 299 193,99 €</b>

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2021**

Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur (= le maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

**BUDGET 2021 : TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Taxes directes locales	Taux de la commune	Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation	14,90%	17,95%
Taxe foncière Bâti	12,89 %	15,75%
Taxe foncière Non bâti	50,74%	43,94%
CFE	16,17%	38,75%

Les taux pratiqués par la commune (notamment les 2 taxes principales TH et TFB) sont inférieurs de l'ordre de 20% par rapport à la moyenne des communes de 2000 à 3500 habitants. Comme les années précédentes, les taux des différentes taxes directes sont maintenus à leur niveau actuel.

**BUDGET 2021 : LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT****Les recettes de fonctionnement**

Les principales recettes de fonctionnement proviennent des taxes et impôts locaux et des dotations versées par l'Etat.

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
<b>13</b>	Atténuation de charges	15 000 €	5 000 €	5 000 €
<b>70</b>	Produits des services, domaines	30 200 €	20 000 €	9 000 €
<b>73</b>	Impôts et taxes	834 240 €	839 700 €	836 700 €
<b>74</b>	Dotations et participations	425 400 €	438 000 €	461 700 €
<b>75</b>	Autres Pr Gestion courante	10 000 €	12 000 €	12 000 €
<b>76</b>	Produits financiers	39 €	50 €	50,34 €
<b>77</b>	Produits exceptionnels	7 500 €	10 000 €	7 500 €
	Résultat reporté	96 251,43 €	78 555,34 €	30 981,66 €
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 418 630,43 €</b>	<b>1 403 305,34 €</b>	<b>1 362 832,00 €</b>



**Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées pour permettre un virement à la section d'investissement et ainsi autofinancer une partie des projets.

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
11	Caractère général	325 250 €	364 500 €	358 650 €
12	Charges de personnel	492 000 €	475 500 €	461 800 €
14	Atténuation des produits	153 000 €	153 000 €	153 000 €
65	Charges de gestion courante	110 100 €	110 200 €	103 000 €
66	Charges financières	19 000 €	14 000 €	11 000 €
67	Charges exceptionnelles	2 000 €	2 000 €	2 000 €
22	Dépenses imprévues	16 535,02 €	4 105,34 €	3 382 €
42	Opérations d'ordre	745,41 €	0 €	0 €
23	Virement Section investissement	300 000 €	280 000 €	270 000 €
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 418 630,43 €</b>	<b>1 403 305,34 €</b>	<b>1 362 832,00 €</b>

**Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement sont constituées de l'excédent de fonctionnement 2020 capitalisé, du fonds de compensation TVA sur les investissements 2020, de la taxe d'aménagement, de subventions relatives aux projets (église, orgue, tennis), d'un virement de la section de fonctionnement et du report 2020.

Chapitre	Recettes d'investissement	Budget 2020	Budget 2021
10	Dotations, fonds et réserves	730 000,00 €	549 999,67 €
13	Subventions	137 224,00 €	293 338,00€
16	Emprunt	0 €	0 €
21	Virement Fonctionnement	280 000,00 €	270 000,00 €
22	Immobilisations reçues	0 €	0 €
40	Opérations d'ordre	0 €	0 €
41	Opérations patrimoniales	6 600,00 €	0,00 €
	<b>Report solde section d'investissement</b>	<b>367 325,60 €</b>	<b>768 212,33 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 521 149,60 €</b>	<b>1 881 550,00 €</b>

**Les dépenses d'investissement**

Plusieurs projets ont été inscrits au budget 2021.

**Sur le chapitre 20 Immobilisations incorporelles (études)**

- la réalisation de documents d'urbanisme, l'étude au niveau du croisement RD83 – rue de la gare, les bureaux d'études pour les projets de l'Eglise, de l'orgue et du tennis, une étude thermique et une étude de faisabilité du Bâtiment de la mairie et une enveloppe pour les projets futurs

**Sur le chapitre 21 Immobilisations corporelles (achat et travaux)**

- la rénovation des terrains extérieurs du tennis, l'aménagement du parking de l'Eglise et du parvis de la salle polyvalente, l'aménagement des berges à l'étang, l'aménagement à l'aire de jeux,..).
- différents travaux de rénovation des bâtiments notamment les travaux de rénovation extérieure de l'Eglise et le Relevage de l'orgue (avec le partenariat du conseil de Fabrique), le remplacement de la Chaudière à la salle polyvalente



- divers travaux de voirie notamment rue des cerisiers, rue des Vosges, rue du Buhl, rue du cimetière,
- des travaux liés aux réseaux (rue des Vosges/cerisiers, poste électrique,..), l'acquisition de matériel et outillage, et une enveloppe pour projets futurs

**Chapitre 16 Emprunts** : remboursement annuel des prêts en cours pour un montant proche de l'année précédente

Chapitre	Dépenses d'investissement	Budget 2020	Budget 2021
20	Etudes (Immobilisations incorp.)	113 000,00€	275 000,00€
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00 €	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 146 198,97 €	1 444 050,00 €
23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	0,00 €
16	Emprunt (R capital)	150 350,63 €	152 500,00 €
40	Opérations d'ordre	0 €	0 €
41	Opérations patrimoniales	6 600,00 €	0,00 €
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 521 149,60 €</b>	<b>1 881 550,00 €</b>

## EN CONCLUSION

**Une situation contrastée en 2020 liée à la crise sanitaire**

**Une stabilité des taux depuis de nombreuses années**

**Une épargne nette satisfaisante bien qu'en baisse permettant d'autofinancer une part importante des investissements**

**Un niveau d'endettement maîtrisé malgré un recours important à la dette lors de la rénovation de l'école**

**L'arrivée à terme d'un emprunt en 2022 permettra de réaliser des projets dans le cadre du plan de relance**

*Jean-Claude SCHLATTER*

*Adjoint au maire*



### RELEVAGE DE L'ORGUE : LE CHANTIER A DÉMARRÉ

L'orgue a été démonté les 25 et 26 janvier 2021 par la Manufacture KOENIG, puis chargé et transporté vers les ateliers de Sarre-Union le 27/01/2021. Seul le buffet en chêne est resté en place sur la tribune de l'église. L'ancienne console ROETHINGER de 1951 a été descendue de la tribune et reste exposée au fond de l'église. Un orgue portatif de chœur, « éphémère », a été installé près de l'autel de Marie. De février à mai 2021, la tuyauterie et les sommiers du Grand-orgue seront restaurés en atelier à Sarre-Union.



#### Coût et financement des travaux :

Le coût des travaux se monte à 145 536 € TTC. Les subventions de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC), du Conseil Départemental et de la Fondation du Patrimoine représentent un total de 38 115€.

Le budget de la paroisse prendra en charge la différence.

Ce budget provient exclusivement de la générosité des paroissiens, quêtes, dons et legs auxquels viennent se rajouter les dons effectués depuis le lancement de l'opération de relevage de l'orgue le 23/09/2020 et qui se montent à 15.330€ (9 660€ dons versés à la Fondation du Patrimoine + 5 670€ dons versés directement à la paroisse) au 28 02 2021.

Le compte « relevage de l'orgue » reste ouvert à la Fondation du Patrimoine jusqu'à l'achèvement des travaux fin 2021. [www.fondation-patrimoine.org/43463](http://www.fondation-patrimoine.org/43463)

### RESTAURATION TOITURES ET FAÇADES DE L'ÉGLISE : LES ÉTAPES EN COURS

- 23 novembre 2020 : dépôt de la demande de permis de construire par la commune
- 29 janvier 2021 : publication de l'appel d'offres
- 5 février 2021 : accord de la DRAC (Direction des Affaires Culturelles) sur le permis de construire, avec 15 prescriptions – la DRAC a sollicité Alsace Archéologie pour procéder à des fouilles et émettre un avis de diagnostic préventif sur l'état extérieur de l'église (car des travaux de drainage et de raccordement au réseau sont prévus dans le projet)
- 11 février 2021 : permis de construire délivré par la mairie
- 15 février 2021 : visite facultative de l'église pour les entreprises qui le souhaitent et qui voulaient soumissionner
- 22 février 2021 : réunion entre la commune et Alsace Archéologie pour information sur le projet de fouilles archéologiques qui vont être menées sur le site
- 1<sup>er</sup> mars 2021 à 18h00 : date limite de remise des offres par les entreprises



- Du 2 mars au 15 mars 2021 : ouverture des plis et analyse des offres
- Du 08 mars 2021 au 12 mars 2021 : fouilles archéologiques (sondages au sol, tranchées en pied de mur, durant environ 2 jours à l'aide d'une petite pelle mécanique, 3 jours d'étude du bâti). Si les fouilles ne révèlent rien d'ancien (fresques, anciens murs de l'ancienne église, anciennes sépultures coupées par des fondations...), les travaux pourront démarrer en mai 2021. Dans le cas contraire, des fouilles complémentaires seront menées, et les travaux pourront être décalés de plusieurs mois.
- Un des prochains conseils municipaux : délibération sur l'attribution des marchés aux entreprises (avec rejet des non retenues, notification aux retenues)
- Mai : début des travaux
- Le coût estimé des travaux se monte à 394 716 HT pour le moment (Conseil Municipal du 26/01/2021 et du 16/02/2021)
- Le coût définitif sera connu fin mars 2021 après ouverture des plis et attribution des marchés.
- Les demandes de subventions à la DRAC, à la CeA (Collectivité européenne d'Alsace), à la Région Grand Est, à la Fondation du Patrimoine, à l'Art Français et à l'Etat ont été introduites.
- Les dons des paroissiens effectués depuis le lancement de l'opération de restauration du bâtiment et des façades le 23 09 2020 se montent à 41 130€ (36 105€ dons versés à la Fondation du Patrimoine + 5 025€ dons versés directement à la paroisse) au 28 02 2021.
- Les budgets de la commune et de la paroisse prendront en charge la différence entre le coût définitif des travaux, les subventions publiques octroyées complétées par les dons des paroissiens.

Le compte « restauration toiture et façades » reste ouvert à la Fondation du Patrimoine jusqu'à l'achèvement des travaux fin 2021. [www.fondation-patrimoine.org/67558](http://www.fondation-patrimoine.org/67558)



L'équipe du Conseil de Fabrique et l'équipe Municipale tiennent à exprimer UN TRES GRAND MERCI à tous les donateurs, à toutes les donatrices. Grâce à leurs dons à la paroisse, tout au long des années, et particulièrement en 2020 / 2021 à la paroisse et à la Fondation du Patrimoine, nous pouvons maintenant engager la restauration de la toiture et des façades de l'église ainsi que le relevage de l'orgue. Merci pour leur générosité et leur soutien !

*Michel Wira, Maire*  
*Laurence Kempf, Présidente du Conseil de Fabrique*



## TRAVAUX EN COURS DANS LA COMMUNE

Les travaux de réfection des courts de tennis ont démarré le 8 mars 2021.



### Travaux préliminaires à la pose de la fibre

Les travaux préliminaires à la pose de la fibre ont démarré dans la commune

### Mise en compatibilité du PLU : rapport du Commissaire-enquêteur

Dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (projet méthaniseur), le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultable sur le site dans l'onglet urbanisme. Pour rappel, l'enquête publique en question s'est déroulée du 14 décembre 2020 au 13 janvier 2021 inclus. Ce document est également disponible sur demande en mairie. Il restera en ligne pour une durée d'un an.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LE PROJET DE TERRITOIRE

Fin 2020, la communauté de Communes de Sélestat s'est engagée dans l'élaboration d'un projet de territoire pour notre intercommunalité.

Pour mener à bien ce projet, la communauté de communes est accompagnée par un service externalisé spécialisé dans ce domaine de compétence : KPMG. La CCS s'appuie également sur l'implication des conseillers municipaux des 12 communes de la CCS, auxquels elle a proposé 12 ateliers autour de 4 axes principaux :

- Axe 1 : être un territoire de référence en matière de transition écologique
- Axe 2 : agir pour développer l'attractivité du territoire
- Axe 3 : favoriser l'épanouissement de la personne
- Axe 4 : accompagner les mutations de notre administration et sa relation aux citoyens.

L'objectif est d'identifier les points forts, les points faibles, les enjeux dans les différents axes, afin de définir les actions à mener et déterminer les priorités pour la durée du mandat.

Au niveau de notre commune, plusieurs élus se sont engagés dans les différents ateliers. L'objectif est double :

- comprendre le fonctionnement de la CCS,
- participer à définir des ambitions communes, une feuille de route pour les années à venir.

## CIVISME

**Je jette mon masque  
à la poubelle...  
pas sur la voie publique !\***



😊 Mettre un masque et des gants, c'est bien !  
Les jeter comme il faut, c'est encore mieux !

Masques usagés et gants sont des déchets et un problème pour l'environnement, jetés n'importe où dans la nature et par terre dans la rue, sur les trottoirs, dans les espaces verts, ils polluent.

On compte sur le civisme de chacun pour les jeter dans les poubelles 🙏



Le ramassage des poubelles (déchets ménagers et déchets recyclables) s'effectue le vendredi. Il est demandé de ne sortir ses poubelles que la veille au soir et de ne pas les laisser à l'extérieur après le ramassage.



**LE CCAS RÉPOND PRIORITAIREMENT AUX BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES**

**Publication des dates anniversaires et des décès.**

La demande de nombreuses personnes âgées d’avoir à nouveau la diffusion des dates d’anniversaire des plus de 80 ans dans le journal municipal a été entendue par le CCAS qui s’est donné les moyens pour la rendre possible légalement. Les 153 personnes concernées ont été contactées et invitées à donner leur accord écrit à cette diffusion. 140 ont répondu OUI, 10 ont répondu NON et 3 n’ont pas répondu. Un grand remerciement pour cette réponse massive, positive à 92 %. Ce qui montre que c’était une attente générale pour maintenir ce lien social entre les aînés et les autres générations. Certaines personnes en ont profité pour exprimer une demande complémentaire : publier à nouveau les décès du trimestre avec leur âge. Vous trouverez à nouveau ces 2 informations dans le journal municipal à partir de ce numéro de mars. *Si des personnes ont été oubliées ou ne souhaitent plus y figurer, elles peuvent se signaler à la mairie.*

**Accès aux transports collectifs TIS et SNCF- TER**

Deux autres demandes de ces personnes ont également été exprimées :

- l’accès à une billetterie du TIS dans le village sans être obligées d’aller au siège du TIS à Sélestat ou payer un surcoût en prenant le billet dans le bus : 2€ au lieu de 1€20 si on préachète le billet. La proposition de télécharger sur internet ou smartphone son billet n’est pas adaptée pour la majorité de ces personnes.
- La même réalité est constatée pour l’accès au train puisqu’il n’y pas de distributeur ni composteur à la gare. Depuis quelque temps déjà il n’est plus possible de monter dans le train à Ebersheim en allant voir le contrôleur pour acheter son billet car il vous facturera automatiquement une amende pour non possession de billet.

Le CCAS dans sa réunion du 24 février a donc décidé d’entamer des démarches auprès du TIS pour avoir une billetterie à Ebersheim et auprès de la SNCF pour avoir un distributeur de billets à la gare comme dans d’autres gares comme Scherwiller par exemple. N’hésitez pas à soutenir cette démarche du CCAS en déposant un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie avec votre avis ou en faisant d’autres propositions. Nous vous tiendrons informés de la suite apportée.

**GUIDE SENIOR ACTUALISE : appel à contribution – JE SUIS JEUNE ET JE M’ENGAGE POUR LES AINÉS DE MON VILLAGE**

L’analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS en ce début d’année a fait ressortir que 24.5 % de la population d’Ebersheim a plus de 60 ans, soit 566 personnes. Répondre aux besoins de ces personnes âgées a été donc défini comme une priorité du CCAS. Cela va aussi se traduire par une mise à jour du GUIDE SENIOR créé en 2016 par Valentine, jeune en service civique.

Beaucoup de personnes l’utilisent encore mais il nécessiterait actualisation.

Le CCAS fait appel à des jeunes bénévoles prêts à réaliser cette mise à jour avec l’appui des membres du CCAS.

**Si tu as entre 14 et 20 ans et tu souhaites t’investir dans la vie ton village, pourquoi ne pas proposer ton aide pour mettre à jour ce Guide et même pour le rajeunir .**

**Merci de te signaler au CCAS ou à la mairie.**



**MAISON POUR TOUS : adaptation des activités à la situation sanitaire**

Les différentes animations intergénérationnelles et la rencontre conviviale qui réunissait tous les vendredis après-midi une bonne vingtaine de personnes à la MAISON POUR TOUS ont été suspendues depuis le confinement. Le 24 février, le CCAS a décidé de proposer, à partir du vendredi 5 mars 14h, d’inviter les per-

sonnes à sortir de cet isolement forcé en venant participer à une marche en petits groupes de 6 personnes maximum, permettant à chacune de trouver une activité adaptée. D'autres groupes initiés par le CCAS continuent à se réunir régulièrement : la marche nordique du dimanche matin 9h, la marche du mercredi 16h... En attendant de pouvoir reproposez un programme d'animation convivial et éducatif !

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR TOUS CEUX QUI SONT DANS UN BESOIN FINANCIER, EDUCATIF, ADMINISTRATIF

Le CCAS rappelle que 3 assistantes sociales de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace sont à la disposition de toutes les personnes qui ont des difficultés financières, éducatives ou administratives pour leur proposer un accompagnement adapté à leur situation : Morgane FORJONNEL, Gaëlle HOUBRE et Odile MATT. Elles peuvent proposer des rendez-vous au bureau ou à domicile. Pour les personnes non encore accompagnées, le premier rendez-vous est généralement proposé au bureau prioritairement le jeudi après-midi à Sélestat, 3 rue Louis Lang. Pour contacter le service social départemental et prendre RV, téléphone : 03 69 33 22 93.

*L'équipe du Centre Communal d'action sociale (CCAS) d'Ebersheim.*

## SENIORS

Malgré le confinement de la fin 2020, les élus ont eu l'occasion de mettre à l'honneur deux de nos aînées résidentes en structure.

Ainsi, Michel WIRA et Evelyne HOCHSCLITZ ont pu rendre visite à deux de nos aînés résidents au sein de la communauté des Sœurs de l'EHPAD Sainte Famille à Ribeauvillé :

Sœur Marie-Odile qui a fêté ses 105 ans

Sœur Marie-Barbe âgée de 103 ans.

Sœur Marie-Odile a même dévoilé son secret de longévité : « *Mini manma hat mir immer q'sait « Muesch s'Lawa namma wies kummt... »* »



## CYBERHARCÈLEMENT : PROTÉGEONS LES ADOLESCENTS

78 % des 12-17 ans qui possèdent un smartphone ont au moins un compte sur les réseaux sociaux. À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation pour un Internet plus sûr, le 9 février, la CAF rappelle ses conseils pour informer les plus jeunes sur les risques du harcèlement en ligne.

« Au collège, des élèves me harcelaient sur Facebook, se souvient Aurore, jeune femme de 22 ans. Puis, cela a continué au lycée sur Snapchat. Je recevais régulièrement des insultes, et des rumeurs circulaient. J'en venais à avoir peur de sortir de chez moi. » Intimidation, acharnement ou menaces, le cyberharcèlement est violent et insupportable, encore plus quand on est jeune.

« L'adolescence est une étape compliquée, car on n'est pas sûr de soi, explique Marie-Claude Bossière, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent. Les jeunes ont besoin de se faire aimer, et ont tendance à ne pas se méfier des réseaux sociaux. »

Pour repérer les situations potentielles de cyberharcèlement, il est indispensable, en tant que parent, de se renseigner sur le fonctionnement des plateformes et applis de réseaux sociaux.

Le guide La famille Tout-Écran et la série télé éponyme ont été créés pour donner des clés sur les bonnes pratiques numériques. « Il est difficile de continuer à s'informer sur ces outils qui évoluent sans cesse. Mais l'enjeu est trop important : les mineurs doivent être protégés, et Internet n'est pas une exception », insiste Marie-Claude Bossière.

### En parler dès le plus jeune âge

Le cyberharcèlement doit être abordé bien avant l'adolescence. « Offrir un smartphone à son enfant sans lui en avoir expliqué les dangers, c'est incohérent, ajoute la pédopsychiatre. L'adulte risque de passer pour un "rabat-joie" qui a peur de tout. En parler tôt permet d'installer un climat de confiance entre un parent et son enfant. C'est primordial. »

Créer ou intégrer un groupe de parents d'élèves peut s'avérer bénéfique pour les jeunes et leurs parents. Pour Marie-Claude Bossière, « la discussion peut être rassurante et thérapeutique, car on parle du problème dans sa globalité. Entendre des témoignages peut aussi être utile pour les jeunes qui ne se sentiront plus aussi seuls ».

Lucile Bonnin – Actualités CAF

EN SAVOIR PLUS : [nonauharcelement.education.gouv.fr](http://nonauharcelement.education.gouv.fr)

### À NOTER

#### Le 3020 : un numéro contre le harcèlement à l'école



Gratuit et anonyme, ce numéro vert d'écoute et de prise en charge est destiné aux enfants, aux jeunes, aux parents et aux professionnels confrontés à des situations de harcèlement, en tant que victimes ou témoins. Les personnes qui répondent sont des psychologues, des professionnels de l'éducation, qui connaissent bien le système scolaire et son environnement.

La ligne du 3020 est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h, et le samedi, de 9 h à 18 h.



## INSCRIPTIONS EN MAIRIE

**Déclaration arrivée / départ de la commune**

Pour vous aider à bien vivre à Ebersheim, notre commune encourage toute personne qui part ou qui s'installe dans la commune à se signaler en mairie.

En effet, même s'il n'existe pas de sanctions pour le non-respect de cette disposition spécifique à l'Alsace-Moselle, il est dans l'intérêt de tous de vous déclarer en mairie, afin de faciliter la gestion communale notamment en matière scolaire.

Le formulaire de déclaration d'arrivée / de départ est téléchargeable en ligne. Nous vous remercions de le compléter, le signer et de l'adresser à la mairie, accompagné d'une copie du livret de famille ainsi que des cartes d'identité de chaque personne du foyer.

Attention : une déclaration d'arrivée (changement de commune) ne vaut pas inscription sur liste électorale. Il faudra réaliser une démarche spécifique en mairie en fournissant les pièces justificatives nécessaires pour valider l'inscription sur la liste électorale



## OUVERTURE D'UN POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN

**Pour quelles démarches ?**

Certaines démarches auparavant effectuées en Préfectures ou Sous-Préfectures doivent dorénavant être réalisées sur internet (pré-demande de carte d'identité, de passeport...)

- Les certificats d'immatriculation (immatriculation d'un véhicule neuf, vente d'un véhicule, changement d'adresse...)
  - Les demandes de permis de conduire (première demande, renouvellement, déclaration de perte...)
- s'effectuent en ligne sur le site internet [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

À la sous-préfecture de Sélestat-Erstein, vous pouvez être accompagné dans la réalisation de ces démarches

- > Si vous ne possédez pas d'ordinateur
- > Si vous n'êtes pas habitué à l'usage de l'informatique
- > Ou parce que vous rencontrez des difficultés

Le point d'accueil numérique dispose d'ordinateurs, d'une imprimante et d'un scanner.

Un médiateur est présent et vous accompagne.

**LE POINT NUMÉRIQUE VOUS ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 16H**

4 Allée de la Première Armée 67600 Sélestat

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

☎ 03 88 58 83 58

✉ [sp-pointnumerique-selestat@bas-rhin.gouv.fr](mailto:sp-pointnumerique-selestat@bas-rhin.gouv.fr)

Merci de veiller à apporter les pièces justificatives indispensables à la réalisation de votre demande ainsi que vos identifiants FranceConnect ou ANTS.



## RISQUE INONDATION : FAITES EXPERTISER VOTRE HABITATION !

**1<sup>er</sup> risque naturel en France, l'inondation menace plus d'une commune sur deux en Alsace\*. Votre commune en fait partie. En effet, elle est concernée par le risque d'inondation lié au débordement du Giessen.**

**Pour faire face à cette situation, l'État et les collectivités locales s'engagent à vos côtés au travers de dispositifs de prévention.**

En tant que partenaire de proximité pour la gestion publique de l'eau, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement offre la possibilité aux habitations situées en zone inondable d'évaluer leur sensibilité à l'inondation, via l'Opération « PIEDS AU SEC ».

### UN DIAGNOSTIC GRATUIT

Cette intervention est entièrement prise en charge dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations (P.A.P.I) porté par le SDEA sur le secteur Giessen Lièpvrette.

Son objectif est triple :

**D'IDENTIFIER** les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,

**DE PROPOSER** des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre pour limiter les dégâts en cas d'inondation,

**D'ÉVALUER** le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

Grâce à ce diagnostic, vous avez toutes les clés en main pour agir immédiatement et protéger vos biens. Résidant en zone inondable, vous êtes le premier acteur de la réduction de la vulnérabilité de votre habitation. N'attendez plus, demandez un diagnostic gratuit !



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est dotée d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Il régit l'urbanisation future, définit les mesures applicables au bâti existant et rend obligatoires certains travaux de protection de l'habitat. Vous pouvez le consulter auprès de votre mairie ou directement sur le site de la préfecture [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr).

\*Source 2016 : [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

+ D'INFOS : [WWW.SDEA.FR](http://WWW.SDEA.FR)

**07.88.09.61.77**

[diagnostic.inondation@sdea.fr](mailto:diagnostic.inondation@sdea.fr)



## SNCF

## VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

### LA SÉCURITÉ ET LA RÉGULARITÉ DES TRAINS SONT NOS PRIORITÉS

Vos arbres situés aux abords des voies peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents SNCF, le principal risque étant la chute de branches ou d'arbres sur les voies et les installations.

En tant que riverain d'une voie ferrée il vous appartient :

- De respecter la servitude prévue par le Code des transports qui impose de ne pas planter ou de laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2m de la limite légale du chemin de fer.
- D'entretenir les arbres de votre propriété plantés au-delà de cette limite.

Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires si :

- Vos arbres sont trop proches d'une caténaire\*.
- Vos arbres risquent de tomber sur les voies ou la caténaire\*.
- Les branches de vos arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

\* La caténaire est un ensemble de câbles destinés à l'alimentation des trains électriques.



### LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DE LA CHUTE D'UN ARBRE :

- Des accidents de personnes.
- Des dégâts matériels (matériel roulant, voies...).
- Des retards et des suppressions de trains voire l'arrêt total des circulations sur la ligne.
- La mobilisation des services de secours, des agents SNCF soit plusieurs dizaines de personnes pour un incident.

### POUR VOUS, RIVERAIN DU RÉSEAU FERRÉ :

- Des poursuites pénales, amende et/ou peine d'emprisonnement.
- La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés.

SNCF VOUS REMERCIE DE VOTRE VIGILANCE ET RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LES DÉMARCHES

AVANT TOUTES INTERVENTIONS, ne prenez aucun risque et contactez-nous via l'adresse mail :

ST-INFREHENAN-GUICHET-  
PATRIMOINE-  
DOMAINE@sncf.fr

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**15 000 trains** circulent chaque jour sur le réseau ferré national.

**De 2 à 6 heures de retard** pour les voyageurs en cas de chute d'un arbre sur le réseau.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La mission de maîtrise de la végétation est le **2<sup>ème</sup> budget de maintenant** de SNCF Réseau.

Ne pas jeter sur la voie publique - SNCF RÉSEAU - 15-17 rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 92418 La Plaine Saint-Denis Cedex - RCS Bobigny 412 280 737 - Crédits photo : SNCF/droits réservés - Réalisation : AKATO



## DÉCOUVRIR NOTRE VILLAGE

Avez-vous pris le temps de partir à la découverte de notre village ?  
Ce dernier a recouvert son manteau d'hiver : entre inondations et neiges, voici quelques photos de nos belles découvertes.



Si vous aussi, vous souhaitez partager de belles découvertes, n'hésitez pas à nous envoyer les photos de notre village afin que nous puissions les publier dans le prochain journal communal 😊

## BIBLIOTHÈQUE : ET SI ON SOURIAIT

Avec le printemps, les bonnes nouvelles fleurissent...

Le mois de décembre a été l'occasion pour toute l'équipe de bibliothécaires de vous proposer des animations filmées pour petits et grands. Toujours visibles sur le site [www.mediathèque-selestat.net](http://www.mediathèque-selestat.net) « L'Actu – Animations » et sur la chaîne YouTube « Médiathèque de Sélestat et son réseau », elles continuent d'être étoffées chaque mois par de nouveaux rendez-vous. Voilà de quoi partager de bons moments en famille !



La médiathèque de Sélestat accueillera dès le mois de mars des expositions photographiques et des animations dans ses locaux. Et dès le mois d'avril, votre bibliothèque reprendra un cycle d'animations sur place, dans le respect du protocole sanitaire et en composant avec les contraintes. Les places étant toutefois très limitées, il faut absolument penser à réserver.

Chaque semaine, notre équipe de bénévoles s'implique pour permettre notamment l'équipement des nouveautés. Les listes des nouveautés acquises par notre réseau sont consultables sur le site sous l'onglet L'Actu - Nouveautés. N'hésitez pas à utiliser le service de réservations de même que notre service de portage à domicile dédié aux personnes à risque. Un numéro : le 03 88 58 03 20 du mardi au samedi.

Enfin, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à bénéficier de notre offre numérique gratuite réservée aux abonnés à partir de 12 ans :

- Hoplabook : plateforme de prêt de livres numériques accessible 24h/24, 7j/7
- Bibliovox : pour consulter et/ou imprimer des ouvrages en ligne
- Tout apprendre : plateforme proposant des cours d'informatiques (Excel, Word, Open Office, Power-Point, Access...) ainsi qu'une **formation de Français Langue Etrangère (FLE)** qui donnera à nos amis d'origine étrangère la possibilité de progresser en français.
- Di Music : plateforme qui donne accès à 1 million de titres d'artistes indépendants
- Philharmonie de Paris : portail recensant 45 000 concerts vidéo, audio, films documentaires, guides d'écoute, photothèque, dossiers pédagogiques et conférences.

Faites votre demande d'ouverture de compte directement sur notre site « Ressources numériques ».

Alors à très bientôt dans notre bibliothèque et notre réseau et sourions, ça ira mieux !

Bibliothèque d'Ebersheim  
 3 place de la Mairie  
 67600 EBERSHEIM  
 03 88 85 78 75  
[bibliothèque-ebersheim@mediathèque-selestat.net](mailto:bibliothèque-ebersheim@mediathèque-selestat.net)

Horaires d'ouverture :  
 mardi 17h-19h ou 16h-18h (couvre-feu)  
 mercredi 14h-17h  
 vendredi 15h30-18h  
 samedi 10h-12h



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'EBERSHEIM-EBERSMUNSTER



Chaque personne âgée de 18 ans jusqu'au 71ème anniversaire peut donner son sang. Nous allons vous présenter concrètement les différentes étapes de la collecte de sang, que les donateurs habituels connaissent bien.

### 1 ) L'accueil

Après vous être lavé les mains, une personne de l'amicale vous accueille en vous fournissant un masque et du gel hydroalcoolique. Cette étape supplémentaire, qui bien sûr n'existait pas avant l'apparition de la Covid, a été mise en place dans le but de vous protéger.

Un questionnaire destiné à l'entretien préalable vous est donné. Il est à compléter avec votre stylo. Sinon, l'EFS fournit un stylo qui sera à rendre au docteur lors de l'entretien médical et qui sera ensuite désinfecté.



Avant l'inscription des donateurs de sang

### 2°) L'inscription au don de sang

Une secrétaire de l'Etablissement Français du Sang (EFS) formalise votre inscription. Elle remet une fiche de suivi médical personnalisée avec des codes barres qui sera à donner au médecin puis à l'infirmière chargée du prélèvement. Elle remet également une petite carte qui indique la date de la prochaine collecte, soit à EBERSHEIM ou à EBERSMUNSTER.

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la présentation d'une pièce d'identité ou de la carte de donneur est obligatoire à l'inscription.**

En période de confinement, elle délivre une attestation de don de sang individuelle pour pouvoir justifier le déplacement après le couvre-feu.

### 3°) L'entretien médical

L'entretien médical confidentiel est assuré par un médecin (nouveau depuis 2019 : parfois une infirmière) qui prend la tension et informe la personne si elle est apte à donner son sang en se basant notamment sur le questionnaire médical.

Cet entretien est sélectif pour garantir la sécurité des prélèvements. Dans nos collectes locales, il y a 2 docteurs ou parfois un médecin et une infirmière.

### 4°) Le prélèvement

Les 3 infirmières de nos collectes font le prélèvement pour remplir les poches de sang. Plusieurs échantillons sont prélevés dans des petits tubes à essai qui vont être analysés à postériori. Ils vont être marqués comme les poches par des étiquettes personnalisées à code barres. Dès qu'une non conformité est constatée ultérieurement, les poches concernées sont rejetées et la personne est avertie.

Les infirmières sont toujours aux petits soins des donateurs et leur donnent des conseils avisés.

**5°) Après l'effort, le réconfort**

Après le don de sang, c'est le moment de récupérer et de se détendre autour d'une collation. Les médecins et infirmières recommandent notamment de bien boire avant de rentrer chez soi.

Durant le confinement, nous avons décidé que l'EFS livre les repas qui sont préparés sous vide. En période hors épidémie, c'est les membres bénévoles de notre Amicale qui assurent la collation.

**Conclusion**

En France, la collecte de sang se fait par des dons anonymes et gratuits. Vous pouvez constater que le protocole détaillé ci-dessus permet de fournir des produits sanguins de qualité aux hôpitaux et protègent les donneurs comme les receveurs.

Nous espérons également que le fait de vous avoir montré le déroulement précis d'une collecte, vous donnera envie de nous rejoindre.

*A noter sur votre agenda : la collecte du 13 août 2021 aura lieu au foyer St Martin et non à la salle polyvalente Ignace Heinrich*

*Pour l'Amicale,  
Bruno ROHMER.*

**CLUB DES JOYEUX PINSONS****Le Printemps de Claude Roy**

Après tout ce blanc vient le vert,  
Le printemps vient après l'hiver.

Après le grand froid le soleil.

Après le neige vient le nid,

Après le noir vient le réveil.

L'histoire n'est jamais finie.

Après tout ce blanc vient le vert,

Le printemps vient après l'hiver,

Et après la pluie le beau temps.

En cette période spéciale, nous voudrions souhaiter une bonne santé à tous les membres qui ont fêté leur anniversaire depuis que nous ne pouvons pas organiser de rencontres.

« Les anniversaires qui s'enchaînent sont comme des fleurs d'éternité qui viennent embellir l'existence. »

Espérons que nous pourrons nous retrouver dans un avenir proche pour de bons moments de convivialité.

*Le comité de rédaction*



## ÉCOCITOYENS

Après une année 2020 vide d'activités en raison de la situation sanitaire, nous ne pouvions pas rester sans rien faire en 2021 ! Vu le contexte il est plus important que jamais de mettre en avant nos valeurs écologiques et citoyennes, pour construire / reconstruire notre société, notre environnement, nos relations aux autres. Le challenge sera donc de continuer nos activités mais en les adaptant à la situation, pour continuer à avancer !

### Winterputz

Et tout d'abord, le classique Osterputz, qui dans sa nouvelle formule est plutôt un Winterputz, qui s'inspire de la pratique du plogging (c'est à dire, faire de la course à pied tout en ramassant les déchets sur son trajet).

Le samedi 20 février, nous avons donc distribué à qui en voulait les grands sacs bleu « spécial Osterputz » fournis par le Smictom, assortis de quelques conseils et consignes de sécurité : attention aux abords des routes, prudence avec les objets coupants, le verre...

Chaque participant a ensuite pu s'organiser comme il le voulait durant la semaine : promenade en famille avec les enfants en vacances, circuit en vélo, tour de la forêt, sortie du chien... Autant d'occasions de prendre l'air et de faire un geste pour l'environnement, afin de contrer les « mauvais gestes » de ceux qui souillent sans remords notre village et ses abords...

Le samedi 27 février, retour sur la place devant la caserne de pompiers pour la récolte des sacs.

Les 34 sacs distribués sont tous revenus bien garnis, pour un poids total de 181 kg de déchets, qui grâce à l'action de tous les bénévoles engagés ne pollueront plus les bas-côtés.

Le succès de l'opération sous cette nouvelle forme invite à se poser la question, pourquoi pas, d'une deuxième édition durant l'année.

Merci à toutes les petites mains qui, toute l'année, prennent la peine de ramasser ce que d'autres jettent sans vergogne.



### Méthaniseur

L'association des écocitoyens a pris connaissance du projet de construction d'un méthaniseur dans les environs de la commune.

C'est un projet qui pose de nombreuses questions, qui soulève aussi des craintes, et qui mérite notre entière attention. Dans un monde où les énergies fossiles vont s'épuiser, il est temps de se tourner vers d'autres énergies, le plus possible renouvelables.

Mais pas de n'importe quelle manière, et c'est en ce sens que l'association a rédigé une observation prise en compte lors de l'enquête publique, dont voici un extrait :

« En premier lieu, les membres de l'association appuient l'utilité du projet car il permet de produire localement une énergie renouvelable, de valoriser les biodéchets et de produire un engrais alternatif aux engrais chimiques.

Cependant, pour que des conditions optimales soient réunies, les membres de l'association demandent à ce qu'une attention accrue soit portée sur les questions suivantes :

- les odeurs. Il est important que la direction des vents sur l'emplacement soit précisée, afin d'être sûr de l'impact sur le village et ses habitants.
- Le trafic supplémentaire engendré par l'alimentation du méthaniseur. Il est souhaitable qu'il soit réduit au maximum, et qu'il évite de passer par l'intérieur du village.
- L'origine des intrants. Il est préférable qu'ils viennent en majorité d'exploitations agricoles, et que



soit évité l'usage de boues d'épuration ou déchets de ce type généralement pollués et remplis de micro-plastiques, d'autant plus si on souhaite ensuite étendre le digestat sur des zones de cultures.

- les risques de pollution de l'eau (Aubach derrière le terrain, nappe phréatique...). Toutes les précautions doivent être prises pour éviter une pollution de ce petit cours d'eau, qui passe ensuite dans le village.
- les risques de nuisance sur la faune et la flore environnante.
- son impact sur le paysage.
- Les écocitoyens d'Ebersheim émettent les propositions suivantes :
- la renaturation du site autour du méthaniseur. En choisissant des essences et espèces végétales d'origine locale et adaptées au milieu, il est possible de créer une barrière visuelle efficace, utile pour la faune environnante (plantes mellifères, gîte et couvert pour la petite faune, haie cynégétique...) Ainsi, l'impact écologique du projet pourrait être positif en contribuant à la renaturation et au développement de la biodiversité des environs du site. L'association se tient à la disposition des exploitants pour la mise en œuvre d'une étude, du choix des végétaux ou d'un projet de plantation participatif avec nos partenaires.
- Une meilleure communication avec le grand public, afin de présenter le projet, d'expliquer ce qu'est la méthanisation, sous une forme à convenir (réunion publique, encart explicatif dans le journal communal, visite du chantier puis du site ? )
- la création d'un comité de citoyens chargés de témoigner des odeurs et désagréments possibles, afin que les exploitants puissent y remédier rapidement. »

Les écocitoyens observeront l'évolution du projet afin que celui-ci se fasse de la meilleure manière possible dans le respect de l'environnement et des habitants du village.

Les prochaines activités seront annoncées en temps voulu et selon l'évolution des contraintes sanitaires. Sans doute pas d'ateliers, mais des promenades, des animations en extérieur sont possibles. Et notre assemblée générale 2021 comprendra aussi celle de 2020 qui n'avait pas pu se tenir.

Au plaisir de vous retrouver !

Si vous souhaitez vous joindre à nous ou être tenu au courant de nos activités futures, ou si vous avez des demandes ou idées d'activités, n'hésitez pas à prendre contact :

Facebook : @ecocitoyensebersheim

ecocitoyens.ebersheim@gmail.com

06.80.52.66.99

### CYCLO CLUB EVASION

La nouvelle saison du CYCLO CLUB a débuté

Alors n'hésitez pas à rejoindre notre club avec les sorties en toute convivialité !

La sortie hebdomadaire a lieu tous les mardis à 13 h 30 pour une balade à vélo de 2 heures environ, sur les routes et pistes cyclables du Centre Alsace, à allure modérée ouverte à toutes et à tous. Rendez-vous au parking de la salle Ignace Heinrich.

Le dimanche traditionnelle sortie à vélo avec départ à 9 heures place de la mairie

Pour plus de renseignements, contactez-moi par mail : rene.baltzer@gmail.com  
ainsi que Fabien BILGER : fabien\_bilger@hotmail.fr

A VELO, TOUT EST PLUS BEAU !



## APEPA

Depuis la rentrée scolaire, le protocole sanitaire a souvent évolué et maintenant les enfants des écoles du village endossent leur masque. Mais ce n'est malheureusement pas carnaval. Certains enfants ou membres de leur famille ont été directement touchés.

L'enseignement a été maintenu et les opérations organisées cette année par l'APEPA ont été un succès. Pour respecter le protocole sanitaire, elles ont eu lieu à une autre date ou sous une forme particulière ceci pour éviter les rassemblements et limiter les risques.

Nous gardons ainsi, du mieux que nous pouvons, les rituels que nous avons instaurés au fil des années en attendant de pouvoir vous faire profiter les enfants des séjours, avec leur famille des kermesses et concerts avec l'orchestre philharmonique généralement programmées. La dernière opération prévue sera la distribution des chocolats de Pâques.

L'hiver a été particulièrement rigoureux par moments, permettant aux petits comme aux grands de profiter de la beauté hivernale de la nature entourant notre village sous la neige puis la glace.

Merci à vous tous pour votre soutien



## AGF—SECTION EBERSHEIM

Grace à la diffusion d'un questionnaire, via les écoles, la section AGF d'Ebersheim a recensé les besoins des parents du village.

Il en ressort qu'en **tant que parents, les centres de préoccupations concernent :**

- Le rôle de parent (autorité, responsabilité, éducation, ...)
- La communication avec son enfant

**De plus, les parents sont intéressés par :**

- des ateliers parents-enfants : bricolage, cuisine, ....
- des ateliers parents-enfants autour du bien être : relaxation, massage,
- des sorties en famille : culturelle, découverte de la nature

A partir de ces constats, les bénévoles de la section ont défini un petit programme familial pour les prochains mois :

- Mercredi 21 avril de 19h30 à 21h (dans la grande salle de la mairie (limité à 20 personnes), ou via ZOOM)

Conférence « Se protéger des informations trompeuses » animée par Ophélie ZAEGEL – journaliste indépendante

GRATUIT

Inscription à l'adresse suivante : [a.schandene@agf67.fr](mailto:a.schandene@agf67.fr)

- Mardi 15 juin de 19h30 à 21h30 (dans la grande salle de la mairie (limité à 20 personnes), ou via ZOOM)

GRATUIT

Conférence « Communication bienveillante » animée par Bénédicte Valette D'Osia

Inscription à l'adresse suivante : [mj.lindenau@agf67.fr](mailto:mj.lindenau@agf67.fr)



- Samedi 26 juin de 10h00 à 12h00 : à l'aire de jeux  
Atelier de médiation animale parent-enfant avec la ferme éducative AGF de Rhinau, en partenariat avec l'association des Eco-citoyens d'Ebersheim  
GRATUIT

L'équipe vous prépare également (dates à définir) :

- une conférence sur la vie de couple durant et après la crise sanitaire ;
- un atelier parents-enfants d'éveil musical ;
- un atelier de self défense.

A partir de septembre, nous vous proposerons également, à chaque période de vacances scolaires, des ateliers parents-enfants autour du bricolage, du bien-être, de la nature !

Vous pouvez également suivre la page facebook de l'Association Générale des Familles sur facebook :



Association Générale des Familles

## TENNIS CLUB EBERSHEIM

### Reprise école de tennis :

Officiellement dès le 15 décembre était autorisé le tennis encadré pour les jeunes en terrain intérieur. Mais pour ne pas chambouler le calendrier initial, il a été convenu de reprendre les cours qu'à partir du 6 janvier 2021.

Malheureusement après 3 séances, le protocole sanitaire lié à la Covid a obligé le club de stopper les séances et ceci pour une durée indéterminée.

Malgré l'établissement d'un nouveau calendrier en 2021 qui permettait de rattraper toutes les séances en profitant des vacances scolaires, il faudra attendre une future réouverture pour trouver des solutions adaptées à cette situation inédite.

Le comité se réunira prochainement pour discuter des orientations pour la suite de la saison que ce soit pour les enfants, mais également pour les adultes. Nous attendons également ce que nous proposerons notre Fédération Française de tennis et le gouvernement.

### Pratique du tennis :

Le court couvert est pour l'instant toujours inaccessible par contre suite aux annonces du gouvernement et de la fédération de tennis via un décret, la pratique du tennis est autorisée à partir du samedi 28 novembre 2020 mais uniquement sur terrains extérieurs.

### Concours de dessin :

Afin de garder le contact avec les enfants de l'école de tennis en cette période difficile, le club a proposé à tous les enfants qui le souhaitent de participer à un petit concours de dessin sur le thème suivant : Noël dans ton club de tennis.

Le succès a été au rendez-vous et de nombreux élèves ont fait parler leur talent. Un vote a sélectionné les plus beaux dessins et 1 gagnant pour chaque catégorie d'âge sera récompensé.

Merci à tous pour cette belle participation !



**Tombola du nouvel an :**

Le club a également proposé aux élèves de participer à une tombola. Chaque enfant a reçu une grille à compléter et à rendre pour le 6 mars.

Le tirage au sort aura lieu le 7 mars et chaque grille sera récompensée par un très beau lot. Un grand merci à tous les commerçants et aux bénévoles du club qui ont participé activement à la récolte de nombreux dons.

**Travaux de rénovation des courts de tennis extérieurs:**

Le démarrage des travaux de rénovation complète de nos 2 terrains extérieurs est prévu à compter de la première semaine de mars 2021. Grâce au soutien très conséquent de la mairie d'Ebersheim ce projet va voir le jour.

Les terrains actuels sont en fin de vie après 25 années d'existence et cette nouvelle infrastructure va permettre au club de proposer à ses membres des nouvelles conditions de jeu exceptionnelles.

Le délai de disponibilité opérationnelle est annoncé aux alentours de fin avril/début mai.

Il sera donc malheureusement impossible à l'issue du week-end du 27/28 février et d'ici la fin des travaux de pratiquer le tennis en extérieur.



## LA PAROLE AUX ENTREPRISES LOCALES

La parole aux entreprises locales : zoom sur les entreprises locales

Tout comme les associations, notre village regorge de petites et moyennes entreprises, souvent nées d'une passion. Comme nous ne les connaissons pas toutes, nous avons décidé de partir à leur découverte.

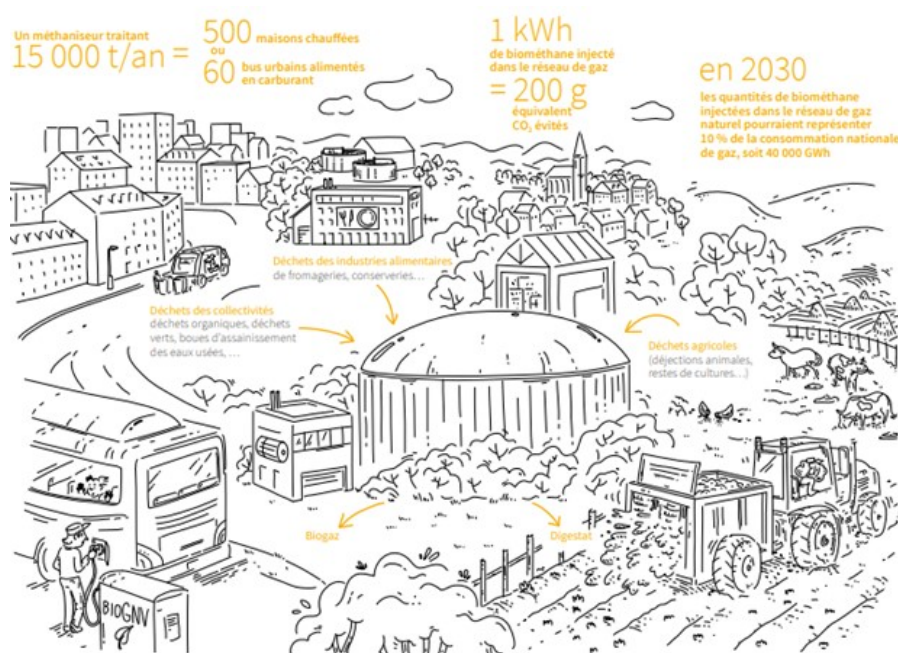
Nous attendons les articles des entreprises, pour vous faire découvrir le métier de nos artisans, leurs passions, leur entreprise.

## UN PROJET DE PRODUCTION DE GAZ VERT À PARTIR D'EFFLUENTS ET SOUS-PRODUITS AGRICOLES

Par définition, la méthanisation permet de produire des énergies renouvelables locales, de répondre aux enjeux du traitement des déchets organiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser le développement de pratiques agroécologiques.

## Principe de la méthanisation

La méthanisation est un processus biologique naturel de dégradation de la matière organique qui permet d'obtenir un gaz appelé autrefois gaz des marais. Cette réaction n'est possible que dans un milieu sans oxygène. Pour optimiser cette dégradation, on place la matière dans une cuve chauffée, isolée et hermétiquement fermée.



La ressource énergétique des sous-produits de l'activité humaine [ADEME]

Les bactéries ne dégradent pas toute la matière, il reste à la fin un produit appelé digestat. Il s'agit d'un fertilisant naturel, valorisable sur les parcelles agricoles et se substituant aux engrais chimiques. En plus de réduire la dépendance des exploitations agricoles aux engrais chimiques, il a l'intérêt d'être presque inodore, donc de réduire les nuisances pour les riverains lors des épandages.

La production de biogaz est encadrée par la réglementation des installations classées pour l'environnement qui régit, entre autre, les aspects de sécurité, d'insertion paysagère ainsi que les impacts sur l'environnement (eau, air, bruit,...).

La matière organique fermentescible peut provenir de différentes sources : des effluents d'élevage, des sous-produits de l'agriculture, des industries agro-alimentaires, des biodéchets de collectivités,...

Le gaz produit, composé majoritairement de méthane, peut être valorisé pour produire de la chaleur par combustion, alimenter un moteur produisant de l'électricité et de la chaleur, servir de carburant (bioGNV) ou être injecté après purification dans le réseau de gaz naturel.



### Les produits entrants

La qualité et la quantité des intrants acceptés sur les unités de méthanisation sont réglementées et surveillées. Dans la logique de hiérarchie des usages pour l'utilisation de la biomasse, la part de cultures alimentaires et énergétiques est limitée par la réglementation à 15% du tonnage brut.

En résumé, la composition de la ration est un équilibre multifactoriel qui détermine la durabilité du système d'un point de vue fonctionnel, économique et environnemental. Ce paramètre impact tous les autres éléments du projet.

### Le projet de la SAS MATTENERGIES à EBERSHEIM :

La SAS Mattenergies présidée par Philippe Kempf, regroupe 5 exploitations agricoles sur Ebersheim et Scherwiller :

- Deux exploitations céréalières : l'EARL KEMPF, l'EARL ROHMER Olivier
- Trois exploitations d'élevage : l'EARL LORBER, l'EARL LOOS Pascal et M. Jean KEMPF.

L'idée du projet a émergé de la volonté d'une collaboration entre les éleveurs et les céréaliers. Pour les éleveurs, la méthanisation apporte une solution de stockage, permet de mieux valoriser les effluents d'élevage en tant que fertilisant et de les désodoriser. Elle permet également de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre des élevages. Pour les céréaliers, l'avantage est dans la récupération du digestat, un engrais organique qui permet de se substituer des engrais chimiques.

Cette collaboration est un grand pas vers l'autonomie azotée, la diminution des émissions directes et indirectes des gaz à effet de serre, et vers un mix énergétique plus vert.

Dans notre projet, la valorisation énergétique est optimum puisque le méthane sera injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel.

### Les ouvrages sur site

Notre unité de méthanisation, en bordure de la D81, sera équipée de deux cuves de digestion, de deux cuves de stockage du digestat et d'une pré-fosse. Toutes les cuves seront couvertes.

Le site dispose d'une grande plateforme de stockage pour les végétaux et d'un bâtiment technique avec toiture photovoltaïque qui accueille la trémie d'alimentation, le stockage ponctuel du fumier et nos bureaux.



### Une localisation réfléchie

Afin de limiter les déplacements, la localisation du site est à moins de 3 km des exploitations partenaires et des parcelles d'épandages. Le fumier venant d'Ebersheim sera amené sur le site sans passer le village, en prenant le chemin du Bruch. Le site est à proximité du réseau de distribution de gaz, ne nécessitant ainsi que peu de travaux et générant peu de contrainte.

Plus globalement, le trafic lié à l'activité de l'unité sera optimisé en limitant les distances de transport et les déplacements à vide, ce qui permettra également de limiter les consommations de carburant.

#### **Des intrants uniquement agricoles**

Les intrants sont en totalité issus des exploitations agricoles : 1/3 d'effluents d'élevage (fumier, lisier), 1/3 de sous-produits agricoles (pulpes de betteraves sucrières, résidus de céréales, cannes de maïs et le reste des mangeoires) et 1/3 de cultures intermédiaires. Ces cultures appelées aussi CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) sont implantées entre 2 cultures principales et permettent de couvrir le sol en hiver. Au total, environ 25000 tonnes de produits agricoles par an seront valorisées. Nous avons volontairement choisi de n'utiliser que des résidus végétaux et des effluents d'élevage. L'unité ne pourra donc pas accepter de déchets nécessitant une hygiénisation (déchets d'abattoir, restes de cantines...).

Cette ration permet d'avoir un digestat utilisable en agriculture biologique et donc de faciliter la transition des exploitations qui souhaiteraient entamer cette démarche.

#### **Une installation classée pour la protection de l'environnement.**

Cette installation est soumise à la réglementation des installations classées pour l'environnement qui définit des contraintes tant sur la sécurité, que sur la protection de l'environnement (eau, air, sol, biodiversité,...) ou l'insertion paysagère du site. Cette réglementation permet d'obtenir l'autorisation d'exploiter et pourra faire l'objet de contrôle tout au long de l'activité de l'unité.

Ainsi le risque d'explosion est pris en compte avec la définition de zones ATEX (ATmosphères EXplosives) où des mesures supplémentaires sont exigées tant sur le matériel spécifique que sur l'organisation. Des détecteurs de méthane y sont également implantés. Cependant, comme le processus est réalisé en l'absence d'oxygène et que le gaz n'est pas comprimé, les conditions nécessaires à une explosion ne sont pas réunies.

Les eaux résiduaires seront entièrement redirigées vers le digesteur, il n'y aura aucun rejet dans le milieu naturel. Un bassin de rétention est également mis en place et permettra, en cas d'accident, de retenir l'ensemble des flux sur site sans déversement vers le milieu naturel.

Les épandages de digestat sont réglementés tant au niveau des doses, des périodes que des modalités d'épandage pour limiter les risques de volatilisation de l'ammoniac et la pollution des eaux. Le digestat étant inodore, ces épandages n'induisent pas ou peu d'odeur.

Enfin, une unité de méthanisation n'engendre pas plus de bruit qu'une exploitation agricole. Des niveaux de bruit à ne pas dépasser sont définis réglementairement.

#### **Les avantages du projet pour le territoire**

Au niveau national et Européen, l'objectif d'augmentation de la production de gaz renouvelables est explicite. La méthanisation se présente comme un levier essentiel de la transition énergétique des territoires et permettra la production de méthane au plus près de la consommation. La méthanisation fait partie intégrante du mix énergétique dont l'objectif, en France, est d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

L'unité de méthanisation de la SAS MATTENERGIE permettra de :

- capter les émissions de méthane existantes sur les 3 élevages au profit d'une production d'énergie renouvelable locale,
- créer une économie circulaire sur la base d'une revalorisation de produits, considérés jusqu'à présent comme des « déchets »,
- favoriser l'emploi local : l'embauche de 2 salariés est prévue,
- relocaliser de la valeur ajoutée sur le territoire.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

Philippe KEMPF : 06 08 92 28 46 et Gérard LORBER : 06 08 92 19 66



## DIVA ESTHÉTIQUE

L'institut DIVA ESTHETIQUE , une belle histoire comme on les aime à EBERSHEIM .

Ghislaine est venue s'installer au cœur du village il y a 18 ans .

Située dans un beau corps de ferme , elle vient d'occuper de tous nouveaux locaux au calme au fond de la cour.

Ce nouveau local exclusivement dédié au bien être est aménagé avec beaucoup d'attention pour encore davantage de plaisir et de détente . Chaque activité dispose d'une pièce séparée.

Sa passion pour l'esthétique l'a amenée à se former dans plusieurs domaines.

Elle s'est spécialisée dans l'onglerie qui porte aussi sur la beauté des mains et des pieds.

- Les soins du visage avec des produits français.
- Les épilations .
- Les modelages corps , ayurvédique , californien , suédois ainsi que la digitopression des pieds pour une détente totale et atteindre un lâcher prise bienfaiteur .

Elle propose aussi de l'amincissement avec CELLU M6 de LPG qui , permet d'affiner , déstocker et raffermir les zones adipeuses du corps , cuisses , fessiers , ventre etc.... . A noter que LPG est une société française qui développe son concept mondialement et depuis 35 ans ; une belle success story .

D'autre part vous pouvez aussi faire du sport chez DIVA grâce à POWER PLATE .

Le renforcement musculaire , et donc d'amincissement , repose sur le concept des plateaux vibrants . Quand dans un entraînement classique vous sollicitez 50 % des fibres musculaires , avec POWER PLATE vous atteignez jusqu'à 98 % .

Vos séances seront toujours coachées afin d'obtenir les meilleurs résultats en fonction de vos objectifs .

En résumé , une palette de services et soins à proximité immédiate tellement pratique en cette période perturbée

**DIVA**

**9 RUE DU SANGLIER**

**67600 EBERSHEIM**

**TEL 03 90 56 16 65 06 76 81 17 95**

**Diva.esthetique@orange.fr**





## REGARD ÉTOILÉ

Esthéticienne diplômée depuis 20 ans, j'ai aujourd'hui le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon institut "Le regard étoilé" situé au 3 rue des hêtres à Ebersheim.

J'ai créé mon institut avec toute la passion que j'ai pour mon travail afin de vous apporter un moment d'évasion et de détente. Il est primordial de prendre soin de soi en ces temps particuliers. Vous pouvez compter sur moi pour être à vos petits soins !

Je reçois uniquement sur rendez-vous, dans le respect du protocole sanitaire strict. Une personne à la fois et le port du masque est obligatoire. Tout est désinfecté et/ou stérilisé. Dans la mesure du possible, j'utilise du matériel à usage unique.

J'ai la chance de travailler avec de supers partenaires comme Opi, Nuskin ou Thalac, qui amènent une qualité supplémentaire aux prestations que je vous propose. Aussi, pour sublimer encore plus vos traits de visage, je me suis spécialisée depuis 4 ans dans la beauté du regard. Une spécialité minutieuse qui donne de superbes résultats !

Côté soins, ma carte est faite pour s'adapter à vous. Dans ma bulle de détente, vous trouverez des soins du corps et visage adaptés à votre peau, maquillage, ongles, extension de cils, maquillage semi-permanent, épilations visage et corps, soin anti callosité.

Côté budget, il y aura une opération promo tous les mois ! En mars, une offre spéciale découverte de l'institut : 30 minutes de soin visage à 30 euros !

L'institut "Le regard étoilé" est plus que jamais auprès de vous. En octobre prochain, je participerais à la campagne de prévention du cancer du sein "Octobre Rose". Une opération qui me tient très à cœur. 2 euros seront reversés sur chaque soin visage.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06 25 12 49 48 ou pour tout renseignement.**

**Facebook : le regard étoilé**

**Instagram : le\_regard\_etoile**

A très vite pour prendre soin de vous !

*Patou*



## HISTOIRE : LES NICHES PROTECTRICES

**En Alsace, l'imagerie religieuse offre une gamme très variée.**

Si vous vous promenez dans le village ancien d'Ebersheim, vous pourrez découvrir sur le pignon ou sur la façade des maisons et même dans le bardage des granges ou des séchoirs à tabac, de remarquables exemplaires de niches protectrices (appelées aussi niches de protection, niches de dévotion ou encore niches pieuses).

Il en existe plus d'une trentaine et vous pourrez les découvrir au fil des rues.

Il s'agit soit d'une cavité aménagée dans le mur ou le bardage, soit d'un coffret apposé au mur pour abriter derrière une vitre des statuettes de la Sainte Famille, de Saints et parfois des icônes.

**Certaines maisons ont maintenu la tradition.**

Un bon nombre d'entre elles représente des statuettes de la Vierge Marie, souvent en plâtre ou en bois, d'autres mettent en scène à la fois les personnages de Jésus, de Marie, de Sainte Odile ou de Saint Antoine de Padoue.

D'autres encore représentent Saint Joseph portant l'enfant Jésus,

**Une signification principalement religieuse**

« La raison d'être de ces motifs d'inspiration religieuse est claire : il s'agit de mettre la maison entière sous la protection et entre les mains de Dieu, pour qu'il la couvre de son ombre bienfaisante ». Ces niches pieuses attestent de la foi des habitants de la maison, ainsi que de leur appartenance à la religion catholique. Le porche de la maison d'habitation protestante se signale souvent par une plaque de pierre gravée d'un texte d'inscription biblique ou tout au moins religieuse. Selon certains habitants d'Ebersheim concernés, beaucoup de niches protectrices auraient été construites sous l'influence de l'Eglise et du curé du village.

On pense qu'à l'origine, ces niches pieuses avaient un rôle de protection contre le feu, ce qui s'explique aisément dans un village d'agriculteurs (présence de nombreuses granges et séchoirs à tabac).



## RECETTES

Ingrédients pour la pâte :

1 kg de farine  
6 œufs  
½ litre de lait  
Sel – poivre

Pour la cuisson :

2 à 3 litres d'eau bouillante  
10 g gros sel  
15 ml d'huile

**La recette des Knepfle...**

Dans un grand bol, mélanger farine, sel/poivre et les œufs  
Ajouter doucement le lait  
Mélanger le tout au fouet jusqu'à obtention d'une pâte épaisse légèrement coulante  
Laisser reposer 30 minutes

Faire bouillir l'eau avec le gros sel, ajouter l'huile  
Verser de la pâte sur la râpe à Knepfle  
pour que ces dernières tombent directement dans l'eau bouillante

Comment savoir si elles sont cuites ?  
Lorsqu'elles remontent à la surface



A l'aide d'une écumoire, retirer les de l'eau et plonger les dans de l'eau froide

... Avec de la sauce tomate, de la béchamel,  
poêlées en accompagnement d'une viande ou d'un poisson,  
à vous de trouver la meilleure manière de les manger... !

Ingrédients :

3 œufs  
125g de sucre  
100g de farine  
1 cuil. à café de jus de citron

1 moule pour mouton  
15g de beurre pour le moule  
Un peu de sucre glace

**Agneau pascal**

« Lammala »

Battre les jaunes d'œufs et le sucre pour obtenir une masse blanchâtre.  
Ajouter le jus de citron. Incorporer la farine.  
Battre les blancs d'œufs en neige ferme et les incorporer délicatement à la préparation précédente.

Verser dans un moule beurré et faire cuire au four (180°C) pendant 30 minutes.

Démouler, laisser refroidir sur une grille.  
Saupoudrer de sucre glace avant de servir.

On peut également faire des moutons en pâte à kougelhopf.



# MA LESSIVE MAISON *les étapes*

## MATÉRIEL :



## INGRÉDIENTS :

- 100gr de savon de Marseille
- 1 tasse de bicarbonate de soude
- 1 tasse de cristaux de soude
- 1/2 verre de vinaigre blanc

### ÉTAPE 1 :



Faites fondre le savon (en copeaux pour que cela fonde plus vite) dans 2 litres d'eau.

### ÉTAPE 2 :



Ajoutez le bicarbonate de soude, les cristaux de soude et le vinaigre blanc.

### ÉTAPE 3 :



Versez dans un bidon à l'aide de l'entonnoir. Attention la mousse monte, faire couler doucement.



### ÉTAPE 4 :



Laissez refroidir pendant 2 bonnes heures.

REMUEZ LE BIDON  
AVANT CHAQUE  
MACHINE

## JEU

## MOTS MELES DE PAQUES

U	T	A	G	N	E	A	U	W	C	X	Q	Z	T
N	D	G	L	A	P	I	N	Q	P	X	X	E	L
U	P	P	D	J	O	N	Q	U	I	L	L	E	N
V	A	O	T	A	U	O	E	U	F	S	X	Z	Z
D	N	U	X	L	L	O	F	D	A	H	Z	E	M
F	I	S	D	Y	E	M	E	H	H	I	U	G	V
F	E	S	G	A	V	T	T	B	R	X	C	H	K
L	R	I	G	X	V	E	E	C	H	N	H	G	P
E	K	N	G	T	U	L	I	P	E	F	A	I	A
U	T	M	U	F	T	E	H	Z	U	T	S	G	Q
R	M	O	B	Z	Z	E	O	W	A	F	S	O	U
S	C	H	O	C	O	L	A	T	Y	P	E	T	E
Q	C	L	O	C	H	E	O	T	E	Z	X	G	S
D	W	H	I	P	R	I	N	T	E	M	P	S	I



AGNEAU	CHASSE
CHOCOLAT	CLOCHE
FETE	FLEURS
GIGOT	JONQUILLE
LAPIN	OEUFS
PANIER	PAQUES
POULE	POUSSIN
PRINTEMPS	TULIPE



## POUR NOS PETITS LECTEURS

Le « Sentier de la Goutte d'Eau » créée en 2005 par l'école élémentaire d'EBERSHEIM permet de découvrir l'environnement sur le thème de l'eau.

Le sentier démarre à la salle Ignace HEINRICH et a une distance de 3,5 km, quatre panneaux réalisés par la maison de la nature du RIED nous guident le long du parcours.



L'Aubach



## ANNIVERSAIRES 1ER SEMESTRE 2021

### - JANVIER -

01.01.1941 — HINTERLANG épouse UHL Erna  
 02.01.1936 - WALTZ Ernest  
 03.01.1939 — ISSELE épouse PETER Marie-Laure  
 08.01.1931 - WEISS veuve KEMPF Adrienne  
 11.01.1938 - HEINRICH Armand  
 12.01.1934 - FREY épouse SCHLATTER Fernande  
 14.01.1926 — JEHL Lucie  
 24.01.1936 - WALSPURGER Jean-Pierre  
 25.01.1935 - HEINRICH François  
 26.01.1941 — DESPRES épouse SCHLOSSER Christiane  
 31.01.1938 - KEMPF Virgile  
 31.01.1928 - WEISS Wendelin

### - FEVRIER -

01.02.1933 - SEILLER veuve COELSCH Germaine  
 02.02.1939 — LEHMANN Achille  
 04.02.1938 - WEBER Germain  
 06.02.1932 - KEMPF Camille  
 09.02.1938 - HEINRICH épouse ROHMER M. Thérèse  
 13.02.1932 - WALSPURGER épouse EGELE Adrienne  
 15.02.1938 - LORBER Benoit  
 16.02.1941 — BAMLER épouse RICHERT Monique  
 18.02.1931 - KEMPF Joseph  
 20.02.1937 - BECK veuve FAESSEL Germaine  
 22.02.1938 - HEINRICH veuve HAHN Adrienne  
 27.02.1929 - LORBER épouse ROHMER Irène  
 28.02.1940 — BERLANGA Antoine  
 28.02.1935 - MENEGHETTI Jean-Jacques

### - MARS -

02.03.1938 - RAPP épouse LORBER Gabrielle  
 06.03.1937 - HEINRICH Annette  
 13.03.1936 - EPP veuve MANNHART Lucienne  
 13.03.1937 - HAUSS René  
 14.03.1931 - WIRA Joseph  
 15.03.1940 — HAUSS épouse WALTZ Marianne  
 22.03.1930 - PISIU Séraphin  
 22.03.1924 - ZIMMERMANN veuve HENRARD Marie-Antoinette  
 23.03.1934 - WALTER Roger  
 28.03.1934 - ROHMER Bernard  
 29.03.1933 - KEMPF épouse SAAS Irma  
 29.03.1939 — BURRUS épouse LOOS Renée  
 30.03.1928 - LORBER veuve ISSELE Germaine

### - AVRIL -

01.04.1934 - LORBER veuve SCHLATTER Germaine  
 01.04.1939 — MEYER épouse HEINRICH Georgette  
 03.04.1938 - LEININGER épouse UHL Léonie  
 03.04.1940 — SAAS Marco  
 08.04.1940 — TRAU veuve WEISS Lucie  
 06.04.1938 - LORBER Jacques  
 15.04.1934 - LEININGER épouse HEINRICH Rose  
 16.04.1933 - MULLER Florent  
 21.04.1928 - FREY veuve BILGER Céline  
 21.04.1940 — WALTER Pierrette  
 22.04.1937 - JEHL Lucien  
 22.04.1935 - ROSU Antonio  
 25.04.1939 — KOEHLING Jean-Pierre  
 28.04.1932 - LORBER Roger  
 28.04.1930 - LOUIS veuve GERARD Georgette  
 28.04.1938 - MEYER veuve LAEMMEL Denise

### - MAI -

05.05.1928 - ROHMER Florent  
 05.05.1931 - ROHMER épouse WEISS Marie Elise  
 08.05.1937 - SEILLER Philippe  
 15.05.1941 — HAULLER épouse MEYER Marie-Anne  
 22.05.1936 - HUSS Fernand  
 23.05.1935 - BAUMEYER Robert  
 24.05.1939 — KEMPF épouse MERMET Bernadette  
 25.05.1938 - COELSCH Albert  
 25.05.1933 - KIRSTETTER veuve SCHOEPF Adrienne  
 25.05.1938 - LORBER Xavier  
 26.05.1941 — HUSTEL épouse KIEFFER Irma

### - JUIN -

04.06.1936 - MOUILLÉ Francis  
 05.06.1941 — SCHNELL épouse KEMPF Erna  
 10.06.1936 - KLEIN épouse HEINRICH Nicole  
 11.06.1938 - HEINRICH épouse ROHMER Angélique  
 13.06.1936 - PETER Charles  
 13.06.1932 - PFISTER veuve UNTERSTOCK Emilie  
 14.06.1930 - HEINRICH Jean  
 14.06.1938 - RENAUT Monique  
 16.06.1934 - EGELE Edouard  
 23.06.1935 - JEHL veuve HEINRICH Jeanne  
 25.06.1939 — HAUSS Pierre

## DÉCÈS

18 janvier 2021 : HEINRICH Stéphanie née ROMHER  
 27 janvier 2021 : SPITZ Fernand

17 février 2021 : GEY Joséphine née BARTHELME  
 21 février 2021 : LORBER Solange née SCHWOERER



## Coloriage de Pâques



Pour des informations plus complètes sur la vie de la Commune, n'hésitez pas à  
consulter le site  
[www.ebersheim.fr](http://www.ebersheim.fr)

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h,  
ainsi que le lundi de 17h à 18h et le mercredi de 14h à 18h.

Pour nous joindre par téléphone, composez le 03.88.85.72.11.